

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **CONTINUING CARE**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Chaussée de Louvain

N°: 479

Boîte:

Code postal: 1030

Commune: Schaerbeek

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: www.continuingcare.be

Numéro d'entreprise

BE 0425.452.886

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

07-12-2004

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

27-05-2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2014

au

31-12-2014

Exercice précédent du

01-01-2013

au

31-12-2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.6

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

BOUZIN-SERVAIS Elisabeth

Corniche Verte, 13
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 31-05-2011

Fin de mandat: 30-05-2015

Présidente et Administrateur

DE SAUVAGE André

Avenue des Faisans, 59
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2014

Fin de mandat: 22-04-2018

Trésorier et Administrateur

Début de mandat: 03-06-2010

Fin de mandat: 22-04-2014

Trésorier et Administrateur

DESSART Michel

Rue E. Francois, 12/B
1474 Ways
BELGIQUE

Début de mandat: 31-05-2011

Fin de mandat: 30-05-2015

Secrétaire et Administrateur

VANHALEWYN Michel

Rue de Linthout, 93
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 28-05-2013

Fin de mandat: 27-05-2017

Administrateur

Début de mandat: 16-06-2009

Fin de mandat: 27-05-2013

Administrateur

VAN VOOREN Jean-Paul

Brusselbaan, 40
1600 Sint-Pieters-Leeuw
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2014

Fin de mandat: 22-04-2018

Administrateur

Début de mandat: 03-06-2010

Fin de mandat: 22-04-2014

Administrateur

LEURQUIN Xavier

Rue Frédéric Pelletier, 75
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 31-05-2011

Fin de mandat: 30-05-2015

Administrateur

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES S. C. R. L. (SOCIÉTÉ CIVILE) (B-00164)

BE 0446.111.908
Rue de Jausse, 49
5100 Jambes (Namur)
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2014

Fin de mandat: 22-04-2017

Commissaire

Début de mandat: 31-05-2011

Fin de mandat: 22-04-2014

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

BINON Louis-François (A02230)

Reviser d'entreprises

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
COMEXPERT S.P.R.L. (SOCIÉTÉ CIVILES), EXPERT-COMPTABLE EXTERNE BE 0461.550.546 Avenue de Tervueren 204/2 1150 Woluwe-Saint-Pierre BELGIQUE	2216733F97	A , B

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	10.216	2.551
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	8.999	1.334
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	8.999	1.334
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	8.999	1.334
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	1.217	1.217
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	608.012	601.136
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	27.383	20.969
Créances commerciales		40	15.499	10.583
Autres créances		41	11.884	10.386
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	405.564	405.564
Valeurs disponibles		54/58	171.081	171.985
Comptes de régularisation		490/1	3.984	2.618
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	618.228	603.687

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>508.566</u>	<u>489.948</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13	508.566	489.948
Résultat positif (néгатif) reporté (+)/(-)		14		
Subsides en capital		15		
PROVISIONS	5.3	16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES		17/49	<u>109.662</u>	<u>113.739</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	99.192	101.799
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	8.691	6.328
Fournisseurs		440/4	8.691	6.328
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	90.501	95.471
Impôts		450/3	8.120	10.478
Rémunérations et charges sociales		454/9	82.381	84.993
Dettes diverses		48		
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891		
Comptes de régularisation		492/3	10.470	11.940
TOTAL DU PASSIF		10/49	618.228	603.687

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	777.642	741.775
Ventes et prestations		70/74	909.779	892.888
Chiffre d'affaires		70	404.094	404.897
Cotisations, dons, legs et subsides		73	474.779	426.959
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	132.136	151.113
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	750.072	724.169
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	5.833	5.134
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-65	625
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	2.608	2.227
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)/(-)		9901	19.194	9.620
Produits financiers	5.5	75	171	105
Charges financières	5.5	65	747	660
Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)		9902	18.618	9.065
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		1.683
Résultat positif (néгатif) de l'exercice (+)/(-)		9904	18.618	7.381

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter	(+)/(-)	9906	18.618	7.381
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	18.618	7.381
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692	18.618	7.381
Résultat positif (néгатif) à reporter	(+)/(-)	14		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	72.124
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	13.498	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	85.622	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	70.790
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	5.833	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	76.623	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	<u>8.999</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	8.999	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	1.217
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8385		
Autres mutations	(+)(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	1.217	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	1.217	

RÉSULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086	15	14
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	10,5	10,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	15.582	15.681

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	543.601	522.379
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	156.585	150.817
Primes patronales pour assurances extralégales	622	30.419	30.498
Autres frais de personnel	623	19.467	20.475
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS**Intérêts intercalaires portés à l'actif**

6503

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITÉS LIÉES

Créances sur les entités liées

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Taux et durée des créances

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9291	
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Les émoluments du commissaires s'élèvent à 1.600,00 Euros Hors T.V.A.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Exercice

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 330

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	5,8	8,4	10,5 ETP	10,6 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	8.434	7.148	15.582 T	15.681 T
Frais de personnel	102	442.770	307.302	750.072 T	724.169 T

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	6	9	11
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	6	9	11
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2	1	2,5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201		1	0,5
de niveau supérieur non universitaire	1202	2		2
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	4	8	8,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	4	2	5,3
de niveau universitaire	1213		6	3,2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	6	9	11
Ouvriers	132			
Autres	133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées			
Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice			
205	1	2	2
Sorties			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice			
305	1	1	1,5

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	4
Nombre d'heures de formation suivies	5802	4	5812	16
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	327	5813	1.158
dont coût brut directement lié aux formations	58031	185	58131	604
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	142	58132	554
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	2	5831	6
Nombre d'heures de formation suivies	5822	96	5832	120
Coût net pour l'association ou la fondation	5823	4.418	5833	4.522
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

Continuing Care ASBL est désormais soumis à la législation belge sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Les règles d'évaluation se synthétisent comme suit :

Immobilisations corporelles	Amortissement par an
Matériel informatique	33,33 %
Matériel médical	33,33 %

Placement de Trésorerie

Les placements de trésorerie sont valorisés à leur valeur d'acquisition. La valeur du prix de marché au 31 décembre 2014 s'élève à 737.818,00 €. (Placement à terme : 0,00 € - Titres : 737.818,00 €)

Tous les autres postes du bilan sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances sur les patients mutuelles de plus d'un an sont couvertes, s'il y a lieu, par des provisions pour pertes probables ad hoc. Les dons sont comptabilisés au moment de leur encaissement tandis que les subsides au moment de la décision de l'octroi.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I. PRINCIPES GENERAUX

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent. Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des charges ou des produits imputables à un exercice antérieur. Les chiffres de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

II. REGLES PARTICULIERES

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêts ou assorties d'un taux d'intérêts anormalement faible.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF**

« CONTINUING CARE »

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et les annexes.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de l'association sans but lucratif « **Continuing Care** » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € **618.228,35** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de € **18.617,72**.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'association relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association sans but lucratif « **Continuing Care** » au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable du respect par l'association de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations et des statuts de l'association, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;
- en ce qui concerne les décomptes et justifications de subventions, ils doivent encore faire l'objet des contrôles habituels des pouvoirs subsidiaires concernés qui confirmeront les subsides définitifs. Les comptes présentés sont établis en partant du principe que les subventions reçues sont correctement justifiées quant à leur utilisation.

Naninne, le 12 mai 2015.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES SC CRL

Commissaire,
représentée par



Louis-François BINON
Réviseur d'Entreprises